



MAISONS DU MONDE :
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 04 JUIN 2021

Nantes, 09 juin 2021

L'Assemblée Générale des actionnaires de Maisons du Monde s'est réunie le vendredi 04 juin 2021, 55, Rue d'Amsterdam à Paris 8^e, sous la présidence de Peter CHILD.

En raison de la pandémie et des mesures de restrictions prises par le gouvernement, l'Assemblée générale s'est tenue à huis clos. La séance a été retransmise en vidéo et en direct en présence d'un huissier de justice. Autour du Président, le bureau était réuni avec un secrétaire et deux scrutateurs désignés parmi les actionnaires par le Conseil d'administration.

Le replay de la séance est accessible sur le site Internet de la Société à l'adresse : <https://corporate.maisonsdumonde.com/fr/finance/ag>.

Le quorum de l'Assemblée était de 78,034%, représentant 35 136 876 actions pour 733 actionnaires ayant voté par correspondance ou donné mandat au Président.

Les actionnaires ont adopté les 16 résolutions soumises à leur vote dans les conditions suivantes :

L'Assemblée générale a tout d'abord approuvé les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2020, ainsi que l'affectation du résultat proposée par le Conseil d'administration.

En matière de gouvernance, l'Assemblée générale a approuvé la politique de rémunération de la Directrice générale pour l'exercice 2021, ainsi que les éléments de la rémunération qui lui ont été versés au cours ou attribués en 2020 ; de même ont été approuvés la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice en cours, et les informations relatives à la rémunération versée en 2020 aux mandataires sociaux, en ce compris la rémunération du Président du Conseil d'administration.

Puis l'Assemblée générale a approuvé la nomination de Madame Cécile CLOAREC en qualité d'administratrice indépendante pour un mandat de 4 ans.

Enfin, l'Assemblée a approuvé le renouvellement de l'autorisation conférée au Conseil d'administration de procéder à l'achat de ses propres actions.

Puis les Actionnaires se sont prononcés sur les résolutions soumises à leur vote à titre extraordinaire :

Ils ont notamment approuvé la délégation conférée au Conseil d'administration en vue de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions auto détenues, ainsi qu'une modification statutaire instaurant une procédure de consultation écrite des administrateurs.

Le résultat des votes de l'ensemble des résolutions est disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse www.corporate.maisonsdumonde.com, dans la rubrique « Finances », puis « Assemblées Générales ».
